



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la Municipalité de La Bostonnais que conformément à l'article 176.1 du Code municipal, la secrétaire-trésorière déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à la salle des délibérations du bureau municipal au 15 rue de l'Église le **11 juin 2019 à 19 h 30**.

La population est invitée à venir s'informer sur la situation financière de la Municipalité de La Bostonnais en date du 31 décembre 2018.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Bostonnais ce 4^e jour du mois de juin deux mille dix-neuf.

Michelle Cantin
Directrice générale

**POUR PARUTION SUR LE BABILLARD EXTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE,
AINSI QUE SUR LE SITE WEB AU WWW.LABOSTONNAIS.CA**